

Programme Stratégique Communal 2025-2030

(adopté au Conseil communal du 26 août 2025)



Une commune qui avance, ensemble

Un cap clair pour Grez-Doiceau

Le Programme Stratégique Transversal (PST) 2025–2030 constitue la feuille de route de notre commune pour les années à venir. Conçu comme un outil de gouvernance moderne, il vise à renforcer l’efficacité, la transparence et la cohérence de l’action publique locale. Ce plan n’est pas seulement un cadre administratif : il est avant tout un projet collectif, ancré dans la réalité de notre territoire et porté par les valeurs fortes de cohésion sociale, de sagesse budgétaire, de durabilité, d’entraide et de citoyenneté.

Fruit de plusieurs mois de réflexion, ce PST résulte d’un large processus collaboratif impliquant le Collège communal et les services de l’administration ; le CPAS, la RCA, l’Office du tourisme et bien d’autres partenaires.

Un document vivant, tourné vers l’avenir

Contrairement à une planification figée, le PST de Grez-Doiceau se veut évolutif. Il sera mis à jour chaque année, en lien direct avec l’approbation du budget. Cette flexibilité permet de réajuster les priorités selon les réalités financières, sociales et environnementales, et de rester constamment en phase avec les besoins des citoyens.

Les enjeux abordés dans ce PST sont nombreux : mobilité active, transition énergétique, liens intergénérationnels, urbanisme maîtrisé, préservation de l’environnement, dynamisme local, participation citoyenne, enseignement, culture, sport... Toutes ces dimensions sont abordées dans une logique de cohérence et d’efficacité, avec pour objectif central : bien vivre ensemble à Grez-Doiceau.

Une étape formelle et importante

Depuis la législature 2018-2024, la mise en place d'un Programme Stratégique Transversal (PST) est devenue obligatoire pour l'ensemble des provinces, des communes et des CPAS de Wallonie.

Pour les communes, le PST constitue un outil de planification et de suivi permettant de définir, mettre en œuvre et évaluer les priorités de la législature. Le collège communal présente ce programme au conseil communal, qui en prend acte dans un délai de neuf mois suivant la désignation des échevins.

Le PST est ensuite publié et mis en ligne sur le site internet de la commune, garantissant ainsi la transparence de l'action publique et l'information des citoyens.

Une vision structurée autour de deux volets

Le PST est structuré autour de deux axes complémentaires. D'un côté, le volet externe regroupe les actions tournées vers les citoyens : l'ensemble des politiques publiques, la gestion de projets. De l'autre, le volet interne cible l'organisation de l'administration : le fonctionnement des services, le numérique, la simplification administrative, la transversalité, le management des équipes.

Ce que le PST ne montre pas... mais qui fait vivre la commune

Il est essentiel de rappeler que le PST ne représente qu'environ 20 % du travail effectué par l'administration. Les 80 % restants concernent le fonctionnement quotidien de la commune, ces nombreuses tâches parfois invisibles mais fondamentales, menées par les agents au service du public.

Chaque jour, nos équipes accueillent les citoyens, délivrent des documents, entretiennent les infrastructures, gèrent les demandes, assurent la sécurité et facilitent l'accès aux services communaux. Ces actions de fond — qu'elles soient sociales, administratives, environnementales ou éducatives — forment la base du service public local.

Des réalisations concrètes, déjà bien engagées

La commune de Grez-Doiceau n'a pas attendu le PST pour agir. De nombreuses initiatives sont déjà mises en place et poursuivies au quotidien :

- L'amélioration continue des services aux citoyens : développement du portail numérique, simplification des démarches administratives, et accès plus clair et intuitif à l'information.
- Le soutien à la vie associative et culturelle : événements festifs, marché de Noël, soutien aux artistes et associations locales.

- L'engagement pour une commune inclusive et solidaire : activités intergénérationnelles, accompagnement des personnes à mobilité réduite, développement du lien social.
- L'éducation et la jeunesse : activités extrascolaires variées, repas scolaires de qualité, soutien aux mouvements de jeunesse et aux écoles.
- L'environnement au cœur de l'action : sensibilisation à la propreté, distribution d'arbres, mobilité douce, entretien des espaces verts, lutte contre les nuisibles.
- Le commerce local dynamisé : actions avec l'ACGD (Association des commerçants et des indépendants de Grez-Doiceau), formations, événements attractifs.

Des partenaires clés pour une politique globale

Le PST repose également sur la collaboration avec des partenaires institutionnels essentiels. Le CPAS, acteur social incontournable, élabore son propre PST en synergie avec celui de la commune. La RCA, quant à elle, joue un rôle central dans la gestion et la dynamisation des infrastructures sportives. D'autres partenaires, comme la Police, les écoles, les associations locales, apportent leur expertise et leur engagement au service des projets communaux.

Une dynamique transversale au service de 17 objectifs stratégiques

Au cœur de ce PST, ce sont 17 grands objectifs qui structurent notre action. Chacun d'eux est décliné en projets concrets et en actions mesurables, portés par des équipes dédiées. La transversalité est le fil conducteur de cette démarche, permettant de décloisonner les services et d'amplifier la coopération, tant en interne qu'avec les partenaires externes.

Un outil pour piloter, évaluer, progresser

Le PST n'est pas un simple rapport : c'est un outil de pilotage et d'évaluation. Pour le Collège communal, il permet de suivre l'avancement des engagements. Pour l'administration, il donne une ligne directrice claire et partagée. Pour le Conseil communal, c'est un outil de contrôle démocratique. Et pour les citoyens, c'est un gage de transparence sur les projets et les priorités locales.

Enfin, il est important de rappeler que le PST ne ferme pas la porte à l'innovation. De nouvelles actions pourront toujours émerger, indépendamment du PST, selon les besoins et les opportunités.

Liste des 17 objectifs stratégiques

OS01	Être une administration communale qui garantit une gestion rigoureuse et transparente du budget communal en optimisant les ressources et en recherchant des financements extérieurs.
OS02	Être une administration communale au service des citoyens de manière moderne et inclusive, en facilitant l'accès au numérique pour tous et en proposant des services accessibles et efficaces.
OS03	Être une administration communale cohérente, bien définie, axée sur le bien-être de chacun, capable de se remettre en question et d'évoluer vers plus de bienveillance.
OS04	Être une administration communale bien outillée, formée, structurée et constamment en quête d'améliorations.
OS05	Être une administration efficiente, performante et impliquée, dirigée par un management positif et empathique.
OS0	Être une administration où les synergies et les mutualisations de services avec le CPAS lui permettent de mener au mieux ses missions afin de garantir une vie conforme à la dignité humaine à chacune et chacun.
OS07	Être une commune qui est au service des citoyennes et citoyens à tous les âges de la vie.
OS08	Être une commune où la propreté, la salubrité, la sûreté et la tranquillité publiques sont garanties pour assurer un environnement agréable et sécurisé à tous et toutes et géré de manière (éco)responsable.
OS09	Être une commune où l'urbanisation maintient l'équilibre entre la ruralité, l'activité agricole et économique ainsi que l'identité de chaque village.
OS10	Être une commune où le développement durable occupe une place transversale.
OS11	Être une commune résiliente face aux différents risques présents sur le territoire, notamment les inondations et le changement climatique.
OS12	Être une commune où la communication envers les citoyens est efficace et transparente, émanant de tous les services et destinée à tous les citoyens.
OS13	Être une commune dynamique pour l'économie locale en soutenant les commerces de proximité, l'artisanat et l'entrepreneuriat.
OS14	Être une commune où les citoyens et les citoyennes sont inclus dans la vie communale à travers une participation citoyenne dynamique et innovante.

OS15	Être une commune qui promeut l'éducation, la culture, le sport et les loisirs pour les rendre accessible à tous afin de valoriser le bien-être et le bien vivre ensemble.
OS16	Être une commune où il est agréable et sûr de se déplacer, grâce à un partage équilibré de la voirie pour tous les modes de déplacement.
OS17	Être une commune avec un budget en parfait équilibre et une fiscalité maîtrisée.

Le Plan Stratégique transversal

Lexique :

OSxx – Objectifs stratégiques

OOxx – Objectifs opérationnels

Les projets avec un code : **OO-OO-xx** (numéro OS, numéro OO, un nombre)

OS01 Être une administration communale qui garantit une gestion rigoureuse et transparente du budget communal en optimisant les ressources et en recherchant des financements extérieurs.

OO09 Entretien et valoriser le patrimoine communal bâti et non-bâti

01-09-01 - Plan de Gestion des bâtiments : poursuivre et structurer la réalisation du cadastre des bâtiments communaux : PEB, Electricité, sécurité incendie, vétusté).

OS02 Être une administration communale au service des citoyens de manière moderne et inclusive en facilitant l'accès au numérique pour tous et en proposant des services accessibles et efficaces.

OO16 Encourager et sensibiliser à la solidarité, à l'inclusion, à la consommation durable et les initiatives citoyennes en faveur des pays du Sud

02-20-02 - Développer une politique ambitieuse au niveau de l'inclusion (handicap, pauvreté, origine...), notamment par le sport, les loisirs, les activités culturelles.

OO20 Promouvoir l'utilisation des technologies existantes et de la digitalisation pour un meilleur service

02-20-03 - Développement et dématérialisation de formulaires en ligne – Mise en place d'un dispositif global visant la création et la diffusion de formulaires dématérialisés afin de faciliter l'organisation d'événements, de simplifier et rationaliser les démarches administratives proposées aux usagers, et de mettre à disposition de nouveaux formulaires pour les services Population, Finances et Travaux, Urbanisme dans une logique

d'amélioration de l'accessibilité des services communaux et d'optimisation du traitement des demandes.

0023 Déployer une transversalité/synergie entre l'administration, le Collège et le CPAS

02-23-04 - Réaliser un audit complet des infrastructures informatiques et des procédures en vigueur pour identifier les risques et faiblesses liés à la cybersécurité.

OS03 Être une administration communale cohérente, bien définie, axée sur le bien-être de chacun, capable de se remettre en question et d'évoluer vers plus de bienveillance.

0009 Entretenir et valoriser le patrimoine communal bâti et non-bâti

03-09-05 - Attirer plus de jeunes à l'Espace Jeunes en repensant l'infrastructure : améliorer les espaces extérieurs pour favoriser la convivialité et les activités de plein air (terrain de football et skate-park). Rénover la cuisine, créer des espaces modulables, créer une terrasse couverte, se doter d'équipements numériques.

0021 Améliorer le bien-être des collaborateurs et la cohésion du collectif au travail

03-21-06 - Mettre en place des stratégies pluri annuelle en matière de lutte contre les inondations, de sécurité incendie, canicules.

03-21-07 - Mise en place d'un processus plus fluide et efficace destiné à une intégration des nouveaux agents ; ainsi qu'un processus en vue de mieux accompagner et suivre les départs d'agents au sein de l'Administration communale.

03-21-08 - Mise en place d'un système continu/récurrent de mesure de la satisfaction du personnel.

03-21-09 - Pilotage de l'élaboration, de la validation et de la mise en œuvre du plan d'action psychosocial faisant suite à l'analyse psychosociale de 2024

03-21-10 - Renforcer la cohésion au sein de l'administration. Mettre en place des moments d'échange et de convivialité entre les différents services, ainsi qu'organiser plusieurs activités tout au long de l'année afin de favoriser la collaboration, la compréhension mutuelle et l'esprit d'équipe.

0022 Se doter d'une bonne gouvernance financière et administrative

03-22-11 - Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation annuel pour l'ensemble du personnel communal.

OS04 Être une administration communale bien outillée, formée, structurée et constamment en quête d'améliorations.

0020 Promouvoir l'utilisation des technologies existantes et de la digitalisation pour un meilleur service

04-20-12 - Implémentation d'un outil de gestion des temps et des plannings mis en lien avec le programme des salaires.

04-20-13 - Implémentation d'un ATS (Applicant Tracking System = logiciel de gestion des candidatures) pour assurer le suivi des offres d'emploi et des candidatures de manière plus efficiente ; répondre aux exigences légales en matière de RGPD.

04-20-14 - Implémentation d'un outil de communication interne accessible pour l'ensemble du personnel, efficace et agréable d'utilisation.

04-20-15 - Dématérialisation du processus comptable des dépenses : mise en place d'un processus complet de gestion du flux des dépenses, du bon de commande jusqu'aux mandats de paiement avec mise en place de la signature électronique.

04-20-16 - Dématérialisation du processus d'envoi des AER (Avertissements extrait de rôle) et rappels, utilisation de l'eBox.

04-20-17 - Réviser le Plan d'Actions pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC), en poursuivant nos engagements dans la convention des maires.

04-20-18 - Se rapprocher d'Imio pour élargir le choix de formulaires disponibles et permettre aux services d'y intégrer leurs formulaires. Prévoir la promotion de l'E-Guichet une fois que les formulaires sont fonctionnels.

04-20-19 - Rendre plus accessible le site internet et améliorer la navigation plus fluide (principalement sur les mini sites) en travaillant aux ateliers proposés par Imio.

0022 Se doter d'une bonne gouvernance financière et administrative

04-22-20 - Redéfinition des profils de fonctions pour l'ensemble de l'Administration Communale.

OS05 Être une administration efficiente, performante et impliquée, dirigée par un management positif et empathique.

0022 Se doter d'une bonne gouvernance financière et administrative

05-22-21 - Révision des statuts en matière de personnel, en ligne avec les réformes gouvernementales, concernant notamment mais pas exhaustivement les échelles de traitement, les évolutions de carrière, les évaluations, la gestion de l'absentéisme...

OS06 Être une administration où les synergies et les mutualisations de services avec le CPAS lui permettent de mener au mieux ses missions

afin de garantir une vie conforme à la dignité humaine à chacune et chacun.

0017 Soutenir les projets et acteurs de la petite enfance, de la jeunesse et des aînés

06-17-22 - Mettre en place des conférences qui répondent aux besoins des futurs parents. Répertorier ce qui est déjà proposé sur la Commune via l'ONE et autres acteurs. Organiser des ateliers /accompagnements qui n'existent pas encore et diffuser ce service via divers canaux.

0026 Travailler de concert avec le CPAS autour de la politique du logement au service des publics à revenus moyens, précaires et sociaux, mais aussi répondre aux personnes dans l'urgence

06-26-23 - Proposer au Conseil une déclaration communale de politique du logement

06-26-24 - Mettre en place une collaboration avec le CPAS pour la gestion des logements dont la Commune et le CPAS sont propriétaires.

06-26-25 - Organiser des réunions communes avec des organismes comme l'IPBW et l'ASIBW afin mieux appréhender le fonctionnement de chacun mais aussi de challenger ces institutions actives sur notre territoire communal au service des citoyens

06-26-26 - Préparer la possibilité d'augmenter le nombre de logements publics sur le territoire communal et être prêt en cas d'appel à projet de la Région

0027 Préparer deux projets spécifiques de logements pour les personnes âgées

06-27-27 - Accompagner le CPAS pour mettre sur pied le projet de résidences services sur le site de la nouvelle maison de repos et ce via un partenariat public-privé ou public-public

06-27-28 - Mettre sur pied un projet d'habitats groupés intergénérationnels public à défaut de nouveau plan d'ancrage communal initié par la Région

OS07 Être une commune qui est au service des citoyennes et citoyens à tous les âges de la vie.

0001 Garantir un accueil et une communication de qualité aux citoyens

07-01-29 - Réorganiser l'accueil des citoyens au service 'cadre de vie', en structurant les canaux de contact (mail, téléphone, guichet, rendez-vous), afin d'assurer une réponse adaptée, rapide et ciblée selon la nature des demandes

07-01-30 - Pour donner suite à l'évaluation des outils, création de nouveaux moyens de communication (newsletters/ mailing list, instagram, compléter les bâches réutilisables pour nos événements, création de contenu vidéos...) qui seront développés dès 2026 (étalés sur les années à venir).

0006 Confirmer son engagement face au développement durable, à la transition énergétique et climatique

07-06-31 - Développer des chantiers participatifs : rénovation écologique, entretien d'espaces verts, aménagements durables impliquant directement les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie.

0017 Soutenir les projets et acteurs de la petite enfance, de la jeunesse et des aînés

07-17-32 - Continuité de l'école des devoirs le lundi et le mercredi à Grez-centre. Réflexion sur une nouvelle école des devoirs le mardi et jeudi à Grez-centre ou réouverture d'une école des devoirs à Pérot. Projet d'ouverture de l'Espace Jeunes comme une salle d'étude ouverte aux jeunes.

07-17-33 - Organiser des rencontres entre le CPAS et l'Espace Jeunes pour offrir un accompagnement global aux jeunes en situation de précarité ou de rupture.

OS08 Être une commune où la propreté, la salubrité, la sûreté et la tranquillité publiques sont garanties pour assurer un environnement agréable et sécurisé à tous et toutes et géré de manière (éco)responsable.

0001 Garantir un accueil et une communication de qualité aux citoyens

08-01-34 - Développer une solution technique pour réduire les clefs par site en plaçant des barillets commandés par badge avec un degré spécifique d'accès en fonction des utilisateurs.

0004 Améliorer la sécurité publique et la mobilité

08-04-35 - Mettre en œuvre une gestion différenciée d'espaces verts pour favoriser la biodiversité, assurer une variété visuelle (plantation de prés fleuris). Création et placement d'hôtels à insectes en collaboration avec les écoles de l'entité.

08-04-36 - Faire procéder à l'ensemble des contrôles réglementaires et assuré le suivi des rapports reçus afin de faire progresser la sécurité de l'ensemble des bâtiments communaux.

0007 Améliorer la qualité et la gestion de ses cours d'eau face aux risques d'inondations et la gestion des déchets

08-07-37 - Améliorer la qualité des eaux de nos cours d'eau en agissant sur la résolution de 30 points noirs / an du contrat de rivière Dyle-Gette.

08-07-38 - Agir pour améliorer la propreté publique : lutter contre les déchets sauvages et les dépôts clandestins, élaborer un plan propreté.

0008 Prendre des décisions responsables en matière d'aménagement du territoire

08-09-39 - Embellir notre cadre de vie : dans tous les espaces naturels et villages, des actions seront menées pour replanter des arbres, des haies et des fleurs. L'espace public sera repensé et rénové à différents endroits, tels que les places et les ronds-points, afin de créer un environnement plus agréable, harmonieux et propice au vivre-ensemble.

0010 Entretenir ses voiries, ses égouttages, le maillage et les liaisons inter-sites / inter-villages

08-10-40 - Mise en œuvre du plan d'investissements en tenant compte de la vétusté des voiries, des subsides régionaux et des exigences de la SPGE via l'OAA (Organisme d'Assainissements Agrée) InBW.

0011 Avoir une bonne gouvernance de ses cimetières

08-11-41 - Poursuivre la réalisation de chantiers d'exhumation dans les cimetières, mise à jour des plans pour permettre une gestion optimale des cimetières, création de parcelles de dispersion, mise en place de monuments mémoriels. Aménagement d'un local de condoléances pour offrir un espace dédié au recueillement des familles.

0022 Se doter d'une bonne gouvernance financière et administrative

08-22-42 - Dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité, le SPF Affaires étrangères a mis gratuitement du matériel à disposition des Administrations communales ; il est destiné à prendre des photos des demandeurs directement aux guichets ("live enrollment").

0025 Réaliser des actions pour le bien-être animal

08-25-43 - Permettre une socialisation des chiens entre eux et avec les humains. Proposer de l'exercice physique en liberté et en toute sécurité. Réduction des comportements problématiques liés à l'ennui

OS09 Être une commune où l'urbanisation maintient l'équilibre entre la ruralité, l'activité agricole et économique ainsi que l'identité de chaque village.

0002 Améliorer le dialogue entre le citoyen, l'Administration et les agriculteurs

09-02-44 - Organisation de journées dédiées aux agriculteurs gréziens afin de favoriser la communication avec les citoyens. Promotion de ces journées via les canaux communaux. Promotion des produits locaux, échanges Agriculteurs / Citoyens : environnement, mobilité, gestion des inondations...

0008 Prendre des décisions responsables en matière d'aménagement du territoire

09-08-45 - Réaliser un Schéma de Développement Communal en vue d'optimiser le territoire communal.

09-08-46 - Analyser l'opportunité de réaliser un Guide Communal d'Urbanisme afin de permettre à la commune d'être plus autonome dans la gestion des demandes de permis.

OS10 Être une commune où le développement durable occupe une place transversale.

0006 Confirmer son engagement face au développement durable, à la transition énergétique et climatique

10-06-47 - Réaliser un état des lieux des besoins en chauffage des bâtiments communaux et un plan d'action pour améliorer la gestion de celui-ci. Contacter les utilisateurs des bâtiments pour évaluer les besoins, Rationnaliser les besoins énergétiques. Mettre en place des solutions techniques de régulation des chauffages.

10-06-48 - Réaliser un audit énergétique d'un des logements communaux (fin 2025) en vue de prioriser les travaux de rénovation à réaliser sur ce logement.

10-06-49 - Mettre en œuvre l'isolation de l'école maternelle de Grez-centre d'ici fin 2026 et analyser la possibilité d'isolation d'autres bâtiments communaux.

10-06-50 - Organiser chaque année un évènement d'information et de sensibilisation des citoyens par an en lien avec le Plan Climat (exemples : Génération Zéro Watt, Journée Maisons-Energie, portes ouvertes de maisons exemplaires, conférence, webinaire...).

OS11 Être une commune résiliente face aux différents risques présents sur le territoire, notamment les inondations et le changement climatique.

0001 Garantir un accueil et une communication de qualité aux citoyens

11-01-51 - Plusieurs actions seront menées pour communiquer sur la prévention des inondations : créer une page par Grez de l'info afin de relayer l'information, créer un mini site reprenant un maximum d'informations, organisation de conférences, ateliers...

0003 S'informer et se former pour être efficace en cas de crise

11-03-52 - Finaliser la mise en place d'un Plan de Gestion des Incidents Cybernétique et s'entraîner, s'exercer.

11-03-53 - Finaliser la mise en place d'un Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention - inondations, feux de forêts, ensemble des bâtiments communaux.

11-03-54 - Renforcer la connaissance et la sensibilisation par des formations destinées aux citoyens et aux agents sur les risques spécifiques liés à une crise (fortes chaleurs, inondations, accidents...). Favoriser la responsabilité collective en encourageant

l'implication et la responsabilisation individuelles. Améliorer l'anticipation et la mise en pratique en assurant la maintenance des dispositifs de sécurité : systèmes d'alerte, issues de secours, matériels. Intégrant l'analyse de risque dans toutes les décisions stratégiques et projets.

11-03-55 - Chaque année, analyser et étudier 2 sites sensibles au niveau du ruissellement et réaliser les aménagements nécessaires.

11-03-56 - Mettre en œuvre la convention "Gestion de crise" signée avec les 3 autres communes en organisant des réunions, des activités.

0007 Améliorer la qualité et la gestion de ses cours d'eau face aux risques d'inondations et la gestion des déchets

11-07-57 - Aménagement de lutte contre les inondations et coulées de boues, réalisation de dispositif d'aménagement hydraulique visant à prévenir et limiter les risques d'inondation, à protéger les biens et les personnes, et à améliorer la gestion des eaux pluviales sur plusieurs secteurs.

0009 Entretenir et valoriser le patrimoine communal bâti et non-bâti

11-09-58 - Afin de sensibiliser les citoyens : Organiser une visite / an des réserves naturelles en collaboration avec les gestionnaires des réserves naturelles.

11-09-59 - Analyser la possibilité d'augmenter la superficie des aires protégées afin de favoriser la biodiversité. Continuer le renforcement du maillage écologique sur notre territoire (plantation de haies).

11-09-60 - Pour assurer une cohabitation plus harmonieuse entre l'être humain et les espèces naturelles, mettre en place des actions concertées avec l'ensemble des acteurs et spécifiques en fonction de l'espèce concernée. (indicateur = sensibilisation).

OS12 Être une commune où la communication envers les citoyens est efficace et transparente, émanant de tous les services et destinée à tous les citoyens.

0001 Garantir un accueil et une communication de qualité aux citoyens

12-01-61 - Publication d'une synthèse claire et accessible des comptes annuels et des budgets communaux.

12-01-62 - Enquête auprès des citoyens pour permettre une évaluation optimale des différents outils de communication afin de mettre en place des améliorations ou déceler les manquements.

0013 Soutenir le commerce et les associations locales

12-13-63 - Création d'un fascicule explicatif pour les nouvelles associations du territoire.

12-13-64 - Maintenir la réunion d'information destinée aux associations locales, lieu de rencontres et d'échanges.

0014 Soutenir et promouvoir la culture, le folklore et le tourisme

12-14-65 - Répondre au devoir de mémoire dans les écoles. Les sépultures nous aident à entretenir le souvenir de nos défunts. Il est important de pouvoir retracer le temps et de sensibiliser les jeunes citoyens aux traces importantes de notre passé.

0025 Réaliser des actions pour le bien-être animal

12-25-66 - Actions de sensibilisation au bien-être animal par l'organisation d'événements, panneaux d'informations, diffusion de contenu de sensibilisation.

OS13 Être une commune dynamique pour l'économie locale en soutenant les commerces de proximité, l'artisanat et l'entrepreneuriat.

0013 Soutenir le commerce et les associations locales

13-13-67 - Ce projet vise à développer un mini-site centralisant les informations pratiques à destination des indépendants et porteurs de projet. Il regroupera notamment les procédures de demandes d'autorisations communales, les démarches administratives liées à l'installation d'une activité, ainsi que diverses ressources utiles (contacts, liens, documents types).

L'objectif est de simplifier l'accès à l'information, fluidifier les échanges entre les entrepreneurs et l'administration communale, et favoriser un environnement propice au développement économique local.

OS14 Être une commune où les citoyens et les citoyennes sont inclus dans la vie communale à travers une participation citoyenne dynamique et innovante.

0001 Garantir un accueil et une communication de qualité aux citoyens

14-01-68 - Faire connaître les outils de communication disponibles pour impliquer et valoriser les acteurs du territoire (associations, commissions, partenaires...).

14-01-69 - Renforcer les liens entre services afin d'avoir la possibilité de promouvoir plus facilement les activités de chacun et ainsi inciter l'investissement dans la commune.

0012 Structurer, coordonner et encadrer la participation citoyenne, en ce compris les commissions et le Plan Communal de Développement Rural

14-12-70 - Être un Collège accessible et à l'écoute des citoyens de chaque village ; à cette fin, mettre en place des réunions régulières permettant aux membres du Collège d'aller à la rencontre des habitants. La structure, la fréquence et les objectifs de ces rencontres seront clairement définis afin d'en garantir la pertinence et l'efficacité.

14-12-71 - Créer une structure de transversalité pour assurer le lien entre toutes les commissions de la commune.

14-12-72 - Donner l'opportunité de participer à des réunions en ligne sur certaines thématiques afin d'inclure les citoyens et citoyennes qui n'ont pas, ou ont moins, l'occasion de se déplacer.

14-12-73 - Dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, réaliser les fiches projets et les intégrer au fur et à mesure dans le PST.

14-12-74 - Concevoir une brochure papier regroupant les 12 balades locales, réparties par village ou hameau. Elle mettra en valeur le patrimoine naturel et culturel de chaque entité, tout en offrant un support pratique aux visiteurs pour découvrir le territoire à pied. La brochure s'inscrit dans une volonté de promouvoir un tourisme doux et de proximité.

0017 Soutenir les projets et acteurs de la petite enfance, de la jeunesse et des aînés

14-17-75 - Etudier la possibilité de mettre en place un Conseil des Enfants, qui soit une instance d'expression et de dialogue. La volonté est d'encourager les plus jeunes à apprendre la prise de parole en public, à respecter l'autre et à proposer leurs idées pour améliorer la vie en communauté.

OS15 Être une commune qui promeut l'éducation, la culture, le sport et les loisirs pour les rendre accessible à tous afin de valoriser le bien-être et le bien vivre ensemble.

0008 Prendre des décisions responsables en matière d'aménagement du territoire

15-08-76 - Revoir les coûts d'aménagement du projet de la Place de Trémentines afin d'envisager la réalisation de ce projet.

0009 Entretenir et valoriser le patrimoine communal bâti et non-bâti

15-09-77 - Moderniser les salles communales pour les rendre plus attrayantes

0013 Soutenir le commerce et les associations locales

15-13-78 - Mise à jour annuelle du listing des associations locales reconnues par le Collège afin de leur offrir les avantages communaux y afférents (gratuité des salles, prêt de matériel ...).

0014 Soutenir et promouvoir la culture, le folklore et le tourisme

15-14-79 - Organiser régulièrement des activités au sein de la bibliothèque et de l'académie de musique. Inclure régulièrement la bibliothèque et l'académie dans les événements culturels.

15-14-80 - Se rendre disponible pour épauler les projets culturels émergents sur le territoire et mettre en place une aide logistique.

15-14-81 - Favoriser la mixité des publics et l'accès à la culture pour tous. Réaliser une étude du territoire afin d'identifier les publics éloignés de l'offre culturelle, puis mettre en place des actions concrètes pour les toucher. Travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs du monde social et proposer des initiatives dans les maisons de village pour renforcer la proximité et l'inclusion culturelle.

15-14-82 - Développer des projets intergénérationnels, en partenariat avec le CCBW, l'académie de musique, la bibliothèque, l'espace jeunes, les maisons de repos.

15-14-83 - Installation de 12 panneaux touristiques au cœur des villages et hameaux de l'entité de Grez-Doiceau. Un travail quant à la réalisation graphique de ces panneaux est encore à réaliser.

15-14-84 - Etablir une convention de partenariat entre la Commune et l'Office du Tourisme afin de renforcer et définir les contours de leur collaboration.

15-14-85 - Création d'une mosaïque du dragon. Ce projet a pour but de renforcer l'identité de la Saint-Georges et du Dragon à Grez-Doiceau et d'être un marqueur visuel pour ses habitants ainsi que pour les visiteurs.

0018 Maintenir et soutenir le monde sportif local et la pratique du sport

15-18-86 - Créer et piloter une Commission des clubs sportifs chargée de faire remonter à la commune les projets, difficultés et réalités vécues par les sportifs de Grez-Doiceau, afin de permettre la mise en place de décisions et d'actions adaptées. Cette commission pourra également initier et organiser des événements ou projets favorisant les échanges et la collaboration entre les différents clubs sportifs présents sur le territoire communal.

15-18-87 - Renforcer la visibilité et l'action de la Régie Communale Autonome (RCA) en rénovant les agora-sports et en aménageant un terrain communal pour la pratique du vélo, en construisant ou rénovant les infrastructures sportives dans les villages, en développant les collaborations entre clubs sportifs et écoles, et en organisant des journées découvertes. Il s'agit également de dynamiser le Salon des Sports et du Bien-Vivre, tout en veillant à

améliorer l'accessibilité et l'inclusion, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

15-18-88 - Réflexion puis évolution de l'ensemble du site du Stampia, menée en parallèle à une redynamisation de la gestion de l'Ecole Football de Grez-Doiceau et du partenariat avec la Commune qui sera redéfini lors de la réécriture de la Convention.

0019 Maintenir, développer et soutenir l'enseignement fondamental et musical sur son territoire

15-19-89 - Présentation et approbation au Conseil communal du règlement de prêt d'instruments de musique et de matériel.

15-19-90 - Équiper l'académie de musique d'un tableau interactif afin de créer une classe numérique.

15-19-91 - Dans le cadre du travail collaboratif, retravailler l'identité des écoles, leurs images. Pour la filière classique, pour l'immersion, pour l'école-nature, décliner de manière concrète les projets pédagogiques spécifiques.

15-19-92 - A la suite des chantiers des écoles, réaliser les aménagements dans les cours de récréation en fonction des besoins des enfants pour leur permettre de s'y épanouir et d'assurer un bon climat scolaire.

0022 Se doter d'une bonne gouvernance financière et administrative

15-22-93 - Revoir le règlement des salles et le règlement tarifaire pour l'adapter aux réalités du terrain.

OS16 Être une commune où il est agréable et sûr de se déplacer, grâce à un partage équilibré de la voirie pour tous les modes de déplacement.

0004 Améliorer la sécurité publique et la mobilité

16-04-94 - Soutenir activement le développement des liaisons cyclables régionales et provinciales, en accompagnant prioritairement les projets CODAC et la cyclostrade Wavre-Leuven, ainsi que d'autres projets structurants comme la piste cyclable le long de la N25 entre le hall sportif et Hamme-Mille, avec comme indicateur de suivi le nombre de délibérations du collège et du conseil communal consacrées à ces dossiers.

16-04-95 - Réaliser, selon un planning à définir, des plans de circulations similaires à celui de Nethen pour les différents villages de la commune. Actualiser de la même manière le plan de circulation de Grez-centre.

0010 Entretien des voiries, des égouttages, le maillage et les liaisons inter-sites / inter-villages

16-10-96 - Réaliser à l'aide du programme QGIS une carte interactive des liaisons cyclables (en priorité) et ensuite piétonne de notre territoire.

16-10-97 - Organiser chaque année un processus participatif sur la mobilité dans au moins deux villages de l'entité, comprenant minimum deux réunions par village : une première réunion pour recueillir les constats et propositions des citoyens, suivie d'un travail d'analyse et d'élaboration de solutions en interne, puis une seconde réunion de restitution pour présenter les propositions développées.

16-10-98 - Réaliser une liaison pour la mobilité douce entre Archennes et le hall sportif (Bois Gibet).

OS17 Être une commune avec un budget en parfait équilibre et une fiscalité maîtrisée.

0022 Se doter d'une bonne gouvernance financière et administrative

17-22-99 - Etablir une juste perception du précompte immobilier dans un objectif d'équité fiscale : Recrutement d'un indicateur expert qui a pour mission principale de garantir la mise à jour correcte des données cadastrales des biens immobiliers de la commune, en veillant à ce que le revenu cadastral attribué à chaque bien reflète fidèlement sa valeur réelle et ses caractéristiques actuelles.

Conclusion – Un engagement partagé au service de Grez-Doiceau

Le PST 2025-2030 définit les grandes orientations et les actions prioritaires pour notre commune dans les années à venir. Il met en avant la durabilité, la solidarité, l'efficacité et repose sur la mobilisation conjointe des élus, des agents communaux, des partenaires et des habitants.

Ce document est évolutif : il pourra être adapté en fonction des besoins, des réalités du terrain et des opportunités qui se présenteront.

Chacun, agent ou élu, est invité à s'impliquer dans sa mise en œuvre afin de contribuer au développement harmonieux et durable de Grez-Doiceau.